

Mobiliser la population pour appuyer la conservation du patrimoine national

Daniel Rosset

« Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada. » — Vision de Parcs Canada

Introduction et portée du présent document

LA VIABILITÉ À LONG TERME DES AIRES PROTÉGÉES dépend largement de l'appui des citoyens du pays responsable de ces endroits spéciaux. Comme la pertinence et la viabilité sont des concepts interreliés, Parcs Canada tient plus que jamais à ce que ses efforts de conservation soient pertinents aux yeux des Canadiens. Parcs Canada a pour mandat de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs de la nature et de l'histoire au nom des Canadiens. Il doit certes concrétiser son mandat pour les Canadiens, mais également avec eux, et avec les moyens qu'ils ont définis. Parcs Canada sait qu'il pourra mieux protéger, développer et gérer le réseau de parcs nationaux (PN), d'aires marines nationales de conservation (AMNC) et de lieux historiques nationaux (LHN) pour les générations d'aujourd'hui et de demain si son approche et ses actions s'harmonisent avec les valeurs, les convictions et les intérêts des Canadiens.

Parcs Canada n'ignore pas que pour remplir adéquatement son mandat, il doit mobiliser de plus en plus de Canadiens et les amener à partager sa passion ainsi que son engagement à l'égard de la conservation du patrimoine national du Canada. Ce document vise à brosser un tableau de la situation, à présenter l'approche actuelle de Parcs Canada en matière de conservation et à souligner ses efforts pour mobiliser les Canadiens.

Le contexte de conservation de Parcs Canada

Au nom des Canadiens, Parcs Canada s'est engagé à créer, à protéger et à gérer un vaste réseau d'aires protégées représentatives du patrimoine naturel et culturel du pays. Afin de respecter cet engagement, des plans de réseaux ont été élaborés pour faciliter la sélection, la délimitation et la gestion d'écosystèmes naturels, ainsi que la commémoration d'éléments patrimoniaux d'importance historique.



Image 1 : Découvrir les trésors du Canada (parc national Fundy)

La vision à l'origine du réseau des parcs nationaux

Le cadre ayant guidé l'expansion et l'évolution du réseau canadien des PN et des AMNC a évolué au cours des 125 dernières années. À l'origine, il était voué à la protection des terres des Rocheuses abritant des merveilles naturelles comme les sources thermales et contribuait à attirer les touristes voyageant sur le nouveau chemin de fer national. Aujourd'hui, il est axé sur la conservation d'animaux sauvages tels que le bison des bois et sur la protection de vastes aires sauvages nordiques, dans le cadre d'accords de revendication territoriale globale.

Adopté au début des années 1970 afin de guider le gouvernement fédéral dans la création de 40 à 60 nouveaux parcs nationaux, le cadre actuel visait à établir un réseau comportant des exemples représentatifs de 39 régions naturelles réparties dans tout le Canada afin de conserver intacte la riche diversité des paysages, de la faune et de la flore pour les générations présentes et futures. Le cadre devait aussi faire en sorte que les investissements du fédéral profitent à une vaste gamme de communautés rurales et protègent les terres importantes aux yeux des peuples autochtones, lesquels ont appuyé l'expansion du réseau en négociant des ententes et des règlements en matière de revendications territoriales.

Le réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation

On trouve des parcs nationaux dans chacune des dix provinces et dans chacun des trois territoires. Le Canada possède à ce jour 42 PN et réserves de PN qui assurent la

protection de plus de 301 000 km² et représentent 28 des 39 régions naturelles définies par Parcs Canada. Il possède également quatre AMNC et parcs marins qui assurent la protection de 11 358 km² et représentent 3 des 29 régions marines. De plus, 68 000 km² de terres ont été réservées en vue de la création future de parcs nationaux, grâce à des ententes provisoires d'inaliénabilité des terres.

C'est dans le Nord canadien et les Rocheuses que se trouvent les plus grands parcs nationaux; les plus petits se situent quant à eux dans les Prairies et dans les terres exploitées

Image 2 : Parc marin national Fathom Five – la plus ancienne aire marine protégée gérée par Parcs Canada.



du Sud de l'Ontario, du Québec et du Canada Atlantique, où ils sont par ailleurs moins nombreux.

L'objectif actuel est de créer de nouveaux parcs nationaux. L'accent est mis sur le bras Est du Grand lac des Esclaves (T.N.-O.), sur le Nord de l'île Bathurst (Nunavut) et sur Nááts'ihch'oh, à savoir le cours supérieur de la rivière Nahanni Sud (T.N.-O). Toutes ces régions se trouvent dans le Nord canadien. De plus, Parcs Canada continue de collaborer avec les gouvernements provinciaux afin d'ajouter au réseau les monts Mealy (Labrador), les basses terres du Manitoba (Manitoba) et le secteur Okanagan-Sud – Lower Similkameen (Colombie-Britannique). On doit encore créer onze parcs nationaux pour parachever le réseau, et ces projets de parc constituent sans aucun doute une belle avancée. Toutefois, il subsiste une lacune importante sur le plan de la représentation dans la province de Québec, où quatre régions naturelles ne sont toujours pas représentées par un parc national, et où une politique provinciale de longue date empêche les gens de transférer leurs terres au gouvernement fédéral pour la création de parcs nationaux. Par ailleurs, on trouve peu de parcs nationaux à proximité des centres urbains et des endroits accessibles tels que Toronto, Vancouver et Winnipeg.

Dans le milieu marin, le travail à accomplir pour parachever le réseau est colossal. Bien que 15 parcs nationaux comportent une composante marine et 20 un rivage, 26 des 29 régions marines ne sont toujours pas représentées. On prévoit créer trois nouvelles AMNC. Ce retard ne date cependant pas d'hier : le premier parc marin national, Fathom Five, a été créé en 1986, plus d'un siècle après la création du premier PN, le PN Banff. Cependant, on a récemment fait des progrès en ce qui a trait à l'expansion du réseau de parcs marins. Le 16 janvier 2010, Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et la Nation haïda ont signé l'Entente sur l'aire marine Gwaii Haanas, par laquelle ils se partagent la planification, l'exploitation et la gestion de la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, une zone marine de 3500 km² située au large du détroit d'Hécate et des îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique. Par ailleurs, le 7 juin 2010, le gouvernement du Canada a présenté au Parlement une modification à la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* en vue de l'établissement officiel de l'AMNC et du site du patrimoine haïda.

Parcs Canada gère activement ces endroits et surveille l'intégrité écologique de façon à préserver ou à rétablir les écosystèmes ainsi que les espèces (y compris celles qui sont en péril) et les habitats qu'ils hébergent, notamment grâce à l'engagement actif des intervenants et des partenaires qui collaborent afin d'améliorer la connectivité des paysages terrestres et marins. Ces mesures collectives permettront d'assurer la résistance des écosystèmes et des communautés de même que leur adaptation au changement.

La vision à l'origine du réseau des lieux historiques nationaux

Les Canadiens éprouvent une grande fierté à l'égard des personnes, des endroits et des

événements qui ont façonné leur histoire et défini les aspects importants de leur patrimoine et de leur identité. Depuis 1919, le gouvernement du Canada a désigné 949 lieux, 633 personnes et 407 événements d'importance historique nationale. Ensemble, ils forment ce que l'on appelle le réseau de lieux historiques nationaux.

Les lieux historiques nationaux, qui peuvent être des lieux sacrés, des champs de bataille, des sites archéologiques, des édifices ou des arrondissements historiques, sont répartis dans plus de 400 communautés au Canada. Le gouvernement fédéral a pour objectif de s'assurer que le réseau des LHN reflète l'histoire et le patrimoine du pays en tenant compte de leur aspect évolutif. Le réseau respecte ainsi un cadre thématique qui divise l'histoire en cinq grands thèmes : « Un territoire à peupler », « Économies en développement », « Gouverner le Canada », « Établir une vie sociale et communautaire » et « Exprimer la vie intellectuelle et culturelle ». Puisque l'histoire s'inscrit dans un processus dynamique – tout comme les intérêts et les priorités des Canadiens – on ne peut considérer le réseau des lieux historiques nationaux comme complet ou achevé. Au cours des dernières années, Parcs Canada a déployé des efforts spéciaux pour appuyer la commémoration des réalisations des groupes sous-représentés, comme les peuples autochtones, les femmes et les communautés ethnoculturelles. Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler de concert avec d'autres intervenants afin de créer un réseau plus représentatif qui atteste fidèlement toute la richesse de l'histoire et du patrimoine du Canada.

Les LHN du Canada n'appartiennent pas tous aux mêmes organismes ou aux mêmes personnes et ne sont pas tous gérés de la même façon. Bon nombre d'entre eux ont conservé leur vocation d'origine et, de ce fait, font partie intégrante de ce que nous sommes en tant que Canadiens, et non seulement de ce que nous avons été. La grande majorité des 949 LHN du Canada appartiennent à des gouvernements provinciaux ou territoriaux, à des conseils municipaux, à des communautés autochtones, à des organisations sans but lucratif, à des entreprises, à des particuliers ou à d'autres organismes fédéraux, et ce sont eux qui en assurent la gestion.

Le portefeuille des lieux historiques nationaux de Parcs Canada

Parcs Canada est directement responsable de 167 LHN dont il doit assurer l'intendance au nom de tous les Canadiens. Parmi ces lieux, on retrouve notamment la forteresse de Louisbourg, à Cap-Breton, les fortifications de Québec, lieu de renommée mondiale, le complexe historique unique de Dawson City, qui commémore la ruée vers l'or, et le canal Rideau, site du patrimoine mondial. Le lieu historique national du Canada Saoyú et ?ehdacho, qui revêt une importance culturelle et spirituelle pour la Première nation de Déline (Territoires du Nord-Ouest), est le dernier LHN à avoir joint les rangs de Parcs Canada et le premier LHN du Nord à être géré conjointement par Parcs Canada et par un groupe autochtone.

Les 167 sites composant le portefeuille de Parcs Canada ne témoignent pas de tous les

chapitres de l'histoire canadienne ni de ses principaux jalons. Ce portefeuille est le résultat de plusieurs décennies d'acquisitions résultant principalement de transferts périodiques de propriétés patrimoniales appartenant à d'autres ministères fédéraux (installations militaires historiques ne servant plus à des fins de défense, canaux historiques, etc.). La constitution de ce portefeuille n'a fait l'objet d'aucune stratégie et il n'existe aucun plan régissant l'acquisition de nouveaux lieux.

L'urgence d'agir

Parcs Canada s'efforce de combler les lacunes pour présenter des réseaux pleinement représentatifs. Or, il est plus important que jamais d'agir maintenant. Nos aires patrimoniales sont menacées par la portée et la rapidité des changements climatiques, du développement urbain et du changement dans les valeurs des Canadiens.

Parachèvement du réseau des parcs nationaux – Diminution des possibilités

Le besoin urgent de protéger des exemples représentatifs des grandes régions naturelles et de les ajouter au réseau des parcs nationaux est clairement établi, puisque l'on continue à consacrer des terres et des aires marines au développement industriel et urbain. Si la négociation des ententes de revendications territoriales ne permet pas d'établir d'accords de collaboration avec les peuples autochtones, les possibilités futures pourraient ne jamais se concrétiser. De plus, il est plus long, plus difficile et plus coûteux que jamais auparavant d'établir de nouvelles aires protégées.

Le patrimoine historique – Une ressource non renouvelable

Une étude effectuée en 2001 par la Fondation Héritage Canada nous apprend qu'au cours des 30 dernières années, le Canada a perdu 20 % de ses bâtiments historiques, principalement en raison du développement des centres urbains et de la suburbanisation, laquelle a aussi entraîné la disparition de paysages ruraux. On y apprend également que 14,3 % des bâtiments des zones urbaines et 21 % des bâtiments des zones rurales restants sont à risque. En outre, le manque de conscientisation des Canadiens rend la conservation du patrimoine bâti de plus en plus difficile et pourrait même entraîner, de l'avis de nombreux commentateurs sociaux et politiques, la perte de la mémoire collective et de l'identité nationale. Une telle augmentation du déficit de connaissances historiques a une incidence directe sur la capacité de Parcs Canada de mobiliser les Canadiens et de les amener à appuyer la conservation.

Les avantages de la conservation pour les Canadiens

Les Canadiens retirent d'importants avantages, notamment économiques et sociaux, de l'établissement de nouveaux parcs et sites, puisque ceux-ci permettent de protéger des ressources naturelles et culturelles importantes. Les grands parcs nationaux protègent la

diversité biologique et permettent aux processus naturels de suivre leur cours sans être interrompus. Ils améliorent la qualité de vie des Canadiens et soutiennent la résistance des communautés en favorisant la diversification des possibilités économiques, l'utilisation durable des ressources naturelles (pour assurer la subsistance, la croissance des collectivités, le développement de l'industrie ou l'innovation), la prestation continue de services liés aux écosystèmes, de même que l'établissement de processus collaboratifs visant à établir une résistance sociale. Les lieux historiques nationaux préservent et célèbrent des lieux et des événements importants de notre histoire collective et aident tous les Canadiens à partager une compréhension commune de notre pays. Les dépenses effectuées par Parcs Canada et ses visiteurs ont des répercussions appréciables sur l'économie canadienne. Chaque année, les dépenses combinées de Parcs Canada et de ses visiteurs soutiennent indirectement plus de 30 000 emplois liés au tourisme dans l'économie nationale. Si Parcs Canada ne présente pas clairement l'ensemble des avantages que les Canadiens peuvent tirer des aires protégées dans son appel à l'action, il risque non seulement de réduire les possibilités de création de nouvelles aires protégées, mais aussi de perdre des appuis en ce qui a trait au maintien des aires existantes.

Mobiliser les Canadiens pour appuyer la conservation du patrimoine national – Les défis à relever

Parcs Canada recherche constamment de nouvelles façons de mobiliser les Canadiens. À cette fin, il cherche à se faire une meilleure idée de leurs opinions et de la façon dont ils aimeraient contribuer et prendre part à la sauvegarde du patrimoine collectif du Canada.

Défi : Démontrer la pertinence du modèle de parcs nationaux actuel dans le contexte d'un Canada en évolution

Le modèle de PN actuel conserve certaines caractéristiques historiques de longue date, mais comporte aussi des nouveautés, reflète des priorités de notre société changeante. Le gouvernement fédéral continue de gérer les terres, le sous-sol, et les eaux qui forment les parcs nationaux et d'y interdire le développement industriel, mais les approches utilisées dans le cadre des programmes de création de parcs nationaux au début et au milieu du XX^e siècle (p. ex. l'expropriation) n'existent plus. Aujourd'hui, l'acquisition de terres privées se fait uniquement de gré à gré.

Le modèle a également évolué pour incorporer les perspectives et les réalités nouvelles concernant le rôle du gouvernement à l'égard des collectivités locales, des propriétaires fonciers, des Autochtones et des modes de vie traditionnels. Il est impératif d'établir des relations de coopération avec les Autochtones afin qu'ils participent à l'établissement et à la gestion des nouveaux PN. Les communautés autochtones considèrent maintenant les PN comme un excellent moyen de protéger leurs terres ancestrales en vue de préserver leurs liens spirituels et leur mode de vie traditionnel.



Image 3 : Travailler main dans la main avec les Autochtones (parc national de l'Île-du-Prince-Édouard)

Il demeure difficile d'adapter le modèle à la réalité du sud du Canada, où les terres sont de plus en plus fragmentées et dispendieuses, et où l'environnement est extrêmement complexe. On cherche actuellement à respecter les obligations internationales énoncées dans la Convention sur la diversité biologique, ce qui a permis d'intégrer les premiers PN du Labrador au réseau des PN, d'amener le gouvernement fédéral à investir dans les collectivités du Nord pour conserver les terres ancestrales qui s'y trouvent, de promouvoir les paysages emblématiques de Gwaii Haanas, de Nahanni et de Gros-Morne à l'échelle nationale et internationale, et de proposer la création de PN dans l'Okanagan-Sud et les basses terres du Manitoba. Il a été ainsi possible de protéger de vastes paysages nordiques, comme on l'avait fait avec les PN des Rocheuses il y a plus de 100 ans.

Par ailleurs, ce modèle en a amené certains à conclure que le réseau censé procurer des avantages aux Canadiens comportait plusieurs lacunes :

- Il existe peu de PN dans le sud du pays et à proximité des milieux urbains, ce qui empêche Parcs Canada de toucher des populations importantes et diversifiées. En outre, les quelques parcs situés dans ces régions ont une petite superficie.
- Selon les plans futurs, Parcs Canada continuera à orienter la plupart de ses initiatives et des investissements fédéraux vers les régions du Nord, où l'accès est beaucoup plus difficile et de plus en plus coûteux en comparaison avec les régions du Sud.
- Un grand nombre de nouveaux PN proposés par des citoyens canadiens et des

organisations ne voient pas le jour, soit parce qu'ils sont situés dans des régions déjà représentées par un PN ou parce que leur état n'est pas conforme au modèle normalisé.

Parcs Canada est néanmoins bien placé, grâce à des partenariats stratégiques, des ententes de collaboration et d'autres efforts communs, pour travailler avec les Canadiens afin d'accroître la résistance au changement des paysages fragmentés du sud en mettant l'accent sur la restauration et la reconnexion des écosystèmes, des habitats, ainsi que des paysages terrestres et marins.

Défi : Assurer la pertinence du portefeuille des lieux historiques nationaux de Parcs Canada

Pour demeurer pertinent, Parcs Canada doit protéger des exemples historiques qui suscitent l'intérêt des Canadiens envers leur patrimoine, quel que soit l'endroit où ils habitent ou leur origine. Ces trésors nationaux doivent représenter un Canada urbain et multiculturel qui évolue rapidement, et toucher le cœur et l'esprit des Canadiens. L'analyse du réseau actuel des LHN révèle d'importantes lacunes en matière de représentation. Sur le plan thématique, plus des deux tiers des lieux administrés par l'Agence correspondent aux thèmes « Gouverner le Canada » et « Économies en développement ». Il n'y a qu'un seul LHN qui commémore l'histoire des femmes et seulement trois qui commémorent l'histoire des communautés ethnoculturelles. En outre, la plupart des LHN de Parcs Canada ont un lien avec l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècles, alors que très peu traitent d'aspects du XX^e siècle. Ces lacunes limitent considérablement les possibilités qu'ont les lieux historiques de faire le lien entre les expériences vécues par différentes générations.

Les lacunes en matière de représentation du réseau de LHN de Parcs Canada peuvent expliquer en partie le faible niveau de sensibilisation, la baisse de la fréquentation et le déclin de la pertinence. Les LHN doivent s'adapter aux changements démographiques afin de demeurer pertinents pour tous les Canadiens. Par ailleurs, il est particulièrement difficile pour Parcs Canada de toucher et de mobiliser les citoyens des centres urbains puisqu'il n'exploite pas de LHN dans plusieurs grandes agglomérations urbaines.

Parcs Canada cherche actuellement une façon de renouveler le programme des LHN afin de mobiliser efficacement les Canadiens à l'égard de leur patrimoine et d'obtenir leur appui. Il doit donc connaître les histoires et les lieux qui leur tiennent à cœur et sélectionner en conséquence les lieux historiques que le gouvernement fédéral administre au nom de tous les Canadiens.

Défi : Niveau de sensibilisation et de compréhension des Canadiens à l'égard de Parcs Canada

Pour que les Canadiens appuient les efforts de Parcs Canada en matière de conservation, ils doivent connaître et comprendre son rôle ainsi que les avantages des aires patrimoniales

protégées pour notre pays. Selon les résultats du sondage d'opinion national de Parcs Canada (2009), huit répondants sur dix (78 %) ont entendu parler de Parcs Canada, mais seulement un Canadien sur quatre (24 %) a été en mesure de nommer Parcs Canada comme étant l'organisation responsable de la gestion des PN et des LHN (Parcs Canada, 2009a, b). De plus, la majorité des Canadiens associent essentiellement Parcs Canada à la gestion des parcs. D'après le sondage, peu de répondants sont au courant que Parcs Canada gère les lieux historiques (5 %), comparativement à près des deux tiers des répondants qui ont répondu que Parcs Canada gère les parcs nationaux (63 %) (Parcs Canada, 2009a). De la même façon, les répondants étaient très peu au courant des responsabilités de Parcs Canada à l'égard des aires marines nationales de conservation.

Mieux faire comprendre aux Canadiens l'importance des trésors nationaux constitue un autre défi à relever pour obtenir leur appui concernant la protection des trésors nationaux. Bien qu'ils reconnaissent que certains endroits ont été créés pour d'autres raisons, les Canadiens estiment que les PN constituent des exemples représentatifs de la géographie et de l'écologie du Canada, tandis que les LHN représentent des événements, des personnages et des lieux importants dans l'histoire du Canada. Selon les résultats du sondage d'opinion national de Parcs Canada (2009), seulement un Canadien sur cinq (21 %) connaît la raison pour laquelle les PN sont créés, et seulement un répondant sur trois (32 %) sait pourquoi les LHN sont créés (Parcs Canada, 2009a). Dans les deux cas, la majorité des répondants croient que les parcs et les lieux historiques ont d'abord été créés pour éviter une perte possible découlant de l'activité humaine.

Non seulement les Canadiens connaissent très mal les raisons ayant mené à la création de leurs lieux protégés, mais ils ont aussi de la difficulté à déterminer s'il s'agit d'un endroit administré par Parcs Canada ou par une organisation relevant d'un autre ordre de gouvernement (Parcs Canada, 2007, 2009a). Par exemple, parmi les répondants qui ont indiqué avoir visité un PN ou un LHN au cours des trois dernières années, 51 % ont nommé correctement un PN relevant de Parcs Canada, mais seulement 25 % ont identifié correctement l'un des LHN relevant de Parcs Canada. Ces résultats font clairement ressortir un défi de taille pour Parcs Canada. Pour remédier à cette lacune, Parcs Canada a lancé en 2009 une campagne médiatique de sensibilisation à l'échelle nationale ayant pour thème des moments spéciaux vécus dans les PN et les LHN. Cette campagne comportait des publicités télévisées sur les principaux réseaux nationaux ainsi que du contenu en ligne.

Défi : Perceptions et appui des Canadiens à l'égard de nos efforts en matière de conservation

Malgré le fait que le public connaisse peu Parcs Canada et que les Canadiens aient de la difficulté à comprendre son rôle et ses responsabilités, la population canadienne appuie le concept d'un réseau protégé de parcs et de lieux et y accorde de l'importance (Parcs Canada, 2009a). Les Canadiens croient fermement que les générations futures doivent pouvoir profiter des PN (85 %) et des LHN (85 %) autant que les générations actuelles. Même s'ils

n'ont pas la possibilité de visiter ces endroits, ils estiment important de savoir que les PN (76 %) et les LHN (70 %) existent. Enfin, pour bon nombre de Canadiens, les PN (72 %) et les LHN (66 %) constituent une importante source de fierté.

L'appui est fortement lié au sentiment d'attachement à l'égard de l'endroit. Si Parcs Canada souhaite mobiliser les Canadiens, il doit comprendre pourquoi ces endroits revêtent une importance spéciale pour eux. Selon le plus récent sondage national, environ le tiers des Canadiens (31 %) ont affirmé préférer un PN en particulier, et environ un Canadien sur dix (11 %) a affirmé avoir une préférence marquée pour un LHN (Parcs Canada, 2009). Les raisons de ces préférences sont extrêmement variées. Pour certains, c'est la beauté naturelle de l'endroit et la sérénité découlant de la proximité avec la nature qui les rend spéciaux. Pour d'autres, il s'agit plutôt de leur importance et de la signification profonde de l'endroit. Pour de nombreux autres Canadiens, ce sont les personnes avec qui ils ont visité l'endroit ainsi que les excellents souvenirs qu'ils en gardent qui les ont marqués de façon durable (Parcs Canada, 2009a).

Dans le contexte économique actuel, même si les Canadiens sont attachés à leurs trésors nationaux, ils ont davantage tendance à appuyer massivement l'utilisation de leurs impôts pour le maintien des PN (71 %) et des LHN (57 %) plutôt que pour la création de nouveaux PN (47 %) et l'acquisition de nouveaux LHN (34 %) (Parcs Canada, 2009a). Ces résultats cadrent bien avec le fait que les Canadiens ne connaissent pas les raisons justifiant la création de ces lieux. Sachant cela, Parcs Canada doit accroître le sentiment d'attachement de la population à l'égard de ces lieux protégés et mobiliser les Canadiens pour qu'ils les appuient.

Conclusion

Pour mobiliser un grand nombre de Canadiens et favoriser leur appui à l'égard de ses efforts en matière de conservation, Parcs Canada collabore de plus en plus avec divers partenaires et intervenants. Le récent agrandissement de la réserve de parc national Nahanni a été réalisé de concert avec les Premières nations Dehcho et a bénéficié d'un appui solide de la population grâce à une campagne publique très médiatisée menée par les intervenants. Aussi, la réintroduction par Parcs Canada du putois d'Amérique dans son habitat d'origine dans le parc national des Prairies est le fruit d'une collaboration internationale en matière de conservation. Ce projet été intégré aux programmes d'éducation du public et de diffusion externe des jardins zoologiques de Toronto, de Calgary et de Saskatoon, ce qui a permis de mieux faire connaître le concept de conservation aux jeunes des centres urbains.

Sur le plan culturel, Parcs Canada a récemment renouvelé son Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, un outil important qui aide le gouvernement fédéral à obtenir l'appui des Canadiens à l'égard de la protection et de la mise en valeur des LHN administrés par des tiers.



Image 4 : Réintroduction du putois d'Amérique dans le parc national des Prairies

Parallèlement, Parcs Canada a décidé d'amplifier ses efforts de sensibilisation du public au moyen de diverses approches novatrices. Il a adopté avec enthousiasme la voie des technologies et des médias sociaux pour suivre le rythme de notre époque changeante et répondre aux besoins des Canadiens. Il a ainsi créé, en 2009, une chaîne YouTube où les Canadiens peuvent présenter des créations multimédias relatant leur expérience dans des lieux patrimoniaux, de même qu'une chaîne Twitter qui ne cesse de gagner en popularité. Des appareils portatifs, des GPS et des capacités de réseautage multimédia permettent maintenant de guider et d'informer simultanément les visiteurs qui explorent des lieux historiques tels que le lieu historique national de Signal Hill (Terre-Neuve) ou des lieux naturels tels que le parc national Kejimikujik (Nouvelle-Écosse). Il est dorénavant possible de relier en temps réel des parcs et des lieux historiques isolés avec des classes, créant une expérience d'apprentissage mémorable pour les élèves et les éducateurs. La programmation riche et diversifiée des séries télévisées HD présentées sur les chaînes générales et spécialisées rend aussi plus facile la sensibilisation des Canadiens. Finalement, Parcs Canada a récemment lancé le programme « Mon Passeport Parcs », qui permet à 400 000 élèves de secondaire 2 d'entrer gratuitement dans n'importe quel PN, LHN ou AMNC géré par Parcs



Image 5 : Savourer la beauté de la réserve de parc national Pacific Rim

Canada, en plus d'encourager les jeunes Canadiens à filmer et à partager leur expérience en ligne grâce au projet de vidéographie « Le meilleur emploi d'été au Canada ».

Pour mobiliser efficacement les Canadiens de tous les horizons, il reste encore beaucoup à faire, puisque la conservation des lieux spéciaux de Parcs Canada doit être liée aux valeurs et aux aspirations des Canadiens. Ce lien avec le cœur et l'esprit est essentiel pour assurer la pertinence et la viabilité à long terme des lieux patrimoniaux du Canada.

Sources

- Fondation Héritage Canada. 2001. *Examen du lien entre la conservation architecturale et la conservation naturelle*. Rapport de recherches.
- Parcs Canada. 2000. *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*.
- Parcs Canada. 2007. *Parks Canada Brand Report*. Rapport préparé pour Parcs Canada, Halifax (N.-É.) : Corporate Research Associates.
- Parcs Canada. 2009a. *National Survey of Canadians*. Rapport préparé pour Parcs Canada par Environics Research Group, Ottawa (Ont.) : Environics Research Group.
- Parcs Canada. 2009b. *Spring 2009 Ad Campaign Evaluation*. Rapport préparé pour Parcs Canada par Corporate Research Associates. Halifax (N.-É.) : Corporate Research Associates.